CONDITIONS DE L'ABEILLE.

A LA FEUILLE FRANÇAISE.—DIX PIASTRES payable six mois d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

L'abonnement pour la campagne ne sera ... et on n'indique quelqu'un à la Nouvelle-Orléans qui se charge de payer régulièrement. L'abonnement se paie d'avance.

Un abonnement pour la campagne ne sera ... que les arrérages ne soient payés, et à ... que celui qui voudra suspendre son abonnement fait connaître son intention par écrit à l'éditeur seulement, un jour avant l'expiration de l'abonnement courant.

Avis se publient en ANGLAIS et en FRANÇAIS ... Le prix est ... pour dix lignes ou moins, pour la première ... et cinquante cents pour chaque insertion subséquente.

Avis qui seront publiés par intervalle seront ... prix que la première insertion, c'est-à-dire ... par chaque langue et par chaque publication.

... le nombre d'insertions sera spécifié ... publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ... qui les auront envoyés.

... des abonnements à l'année pour la ... des avis commerciaux, à des prix raisonnables.

Lettres adressées à l'éditeur doivent être affranchies, dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

Les abonnés qui ne recevront pas régulièrement la feuille sont priés d'en informer l'éditeur.

Les porteurs de l'Abeille n'ont le droit ni de ... abonné, ni celui de suspendre un abonnement.

POUR ST LOUIS—Le beau bateau à vapeur BOONSLICK, ... capitaine Jones, sera prêt à ... Pour fret ou passage s'adresser à bord au ... EASTMAN & BROTHERS, No 30 Vieille Levée.

Paquebot régulier pour Lafourche.—Le bateau à vapeur MARINA, ... capitaine ... ALEXANDER, M'KENNA & WRIGHT.

Baton Rouge, Pointe Coupée et les ports intermédiaires.—Le bateau à vapeur COMMERCE, ... J M ATTLEE, 10, rue St Louis.

Paquebot régulier entre la Nlle Orléans et Natchez.—Le bateau à vapeur MISSOURI FULTON, ... GRIVOT & PAIGE, 11 rue Poydras.

Pour les ports des E.-Unis.

POUR NEW-YORK.

Le ... navire ... SAVADAHOCK, capitaine Nickerson, ... FORBUSH & STEBBINS, Rue de la Commune, No. 85.

POUR BOSTON.

Le beau brick ... NECTOR, cap. ... BAILEY & ABBOTT, Rue Bienville No 14.

POUR BOSTON—La goëlette ... GEORGE HENRY, capitaine W... L H GALE, 93, rue de la Commune.

POUR NEW-YORK—Le ... CANTON ... FORBUSH & STEBBINS, 85, rue de la Commune.

POUR BOSTON—La ... EDWARD ... BAILEY & ABBOTT, 14 rue Bienville.

POUR BOSTON—Le ... TRANSIT, ... BAILEY & ABBOTT.

POUR RICHMOND—Le ... ROBINSON & Co.

POUR RICHMOND—... CANTON, ... FORBUSH & STEBBINS.

POUR PHILADELPHIE—... FORBUSH & STEBBINS.

Pour New-York—... BARLOW, ... L H GALE, 93 rue de la Commune.

POUR BOSTON—Le ... ZEA ... BAILEY & ABBOTT, 14 rue Bienville.

Pour Savannah—Le ... RICHARD HENRY, ... L. D. C. WOOD, 22 rue Poydras.

POUR PHILADELPHIE—La goëlette VINCENT, ... FORBUSH & STEBBINS, 85, rue de la Commune.

POUR NEW-YORK—La ... REBECCA, ... FORBUSH & STEBBINS.

A LOUER OU A FRETER.—Le ... brick Canonicus, ... L H GALE, 93 rue de la Commune.

POUR BOSTON.—Le ... Hannah, capitaine ... BAILEY & ABBOTT, 14, rue Bienville.

POUR NEW-YORK—Le ... L H GALE, 93 rue de la Commune.

POUR BOSTON—Le ... NORTHERN ... FORBUSH & STEBBINS.

POUR NEW-YORK—... Cordova, cap. Wiel ... L H GALE, 93, rue de la Commune.

Pour les ports d'Europe.

POUR GLASCOW—Le barque DRO-MO, A 1, de marche supérieure, ... 100 balles de coton ou passage, ayant de ... L. H. GALE, 93, rue de la Commune.

POUR GLASCOW.—Le superbe ... brick Canonicus ... L H GALE, 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le ... navire ASTREE, ... L H GALE, 93 rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—... LEON, ... L H GALE, 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le brick ALBO-DORA ... OSMIN PIGOURDAN, No 23 rue Toulouse.

POUR LIVERPOOL—Le navire ... GIBRALTAR, capt. Dunbar, partira ... 200 balles de coton, ... L H GALE, 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire HYPERION, capitaine Wood, ... 900 à 1000 balles de coton, ... THOMAS BARRETT & Co.

Pour Liverpool—Le beau navire de ... CAMBDIAN, ... capitaine Webb, ... BAILEY & ABBOTT.

POUR LE HAVRE—Le ... brick HARDY, capt. ... 200 balles pour achever son chargement ... L H GALE, 93 rue de la Commune.

Pour Liverpool—Le beau navire de ... JACOB TENNEL, capitaine ... BAILEY & ABBOTT, 14, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire de ... LEVANT, ... KOHN, DARON & Co. 28 rue Bienville.

FOR SALE, ... G DORSEY, 44 new Levee.

POUR LIVERPOOL—La barque A-RIADNE, capitaine Turker, partira sous peu ... 100 balles de coton ou passage, ... L H GALE, 93 Nouvelle Levée.

Pour Liverpool—Le navire neuf le COLUMBUS, capitaine Isaac L Coffin désire ... pour compléter son chargement—Pour fret ou passage s'adresser à BAILEY & ABBOTT, 11 rue Bienville.

POUR LIVERPOOL—Le superbe navire de première classe ROGER SHERMAN cap Lowell, ... 250 balles de coton pour compléter son chargement. Pour conditions de fret ou passage s'adresser à L H GALE, 30 jan 93, rue de la Commune.

POUR MARSEILLE—Le navire A 1 RENOWN, capt. Goldsmith, ayant tout son chargement à bord à l'exception de 300 balles de coton. Pour frêt ou passage, s'adresser à 21 janv SAM. THOMPSON & Co.

Pour les ports du Mexique.

POUR BRAZORIA TEXAS.—La goëlette JULIUS CAESAR, paquet régulier capitaine A. Moore ayant une partie de son cargaison engagée partira sous peu. S'adresser pour fret ou passage à bord vis à vis la presse à coton d'en bas ou à JAMES REED & Co. 15 fev rue Royale No 35.

POUR MATAGORDA, Texas. Premier navire.

La nouvelle goëlette URCHIN, cap. The Bridge sera expédiée de suite, pour fret ou passage s'adresser à Jone & M'Donald, rue du Camp No. 62, ou au capitaine à bord. 3 fev

POUR VERA-CRUZ—Le brick CAYNON ... capitaine Gorsey désire 200 balles pour fret ou passage s'adresser. 4 fev Mess BAILEY & ABBOTT.

POUR VELASCO & BRAZORIA.

La goëlette paquebot régulier Texas, cap H Parker doit partir immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la presse à coton d'en bas ou à JAMES REED & Co. 3 fev 35, rue Royal.

POUR TAMPICO—La belle goëlette fine voilière LADY HOPE, capitaine Williams, sera expédiée sans délai pour le dit port. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à KOHN, DARON & Co.

Pour les Antilles.

POUR LA HAVANE & MATANZAS—Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre CAROLINE, capit. Hughes, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. PRATS & FILS.

POUR LA HAVANE—Le beau brick fin voilier HALEGON, capitaine Crowell, partira immédiatement. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis à vis le marché à la viande, ou à E. & S. ANDREWS, 25 fev Rue Gravier, No. 24.

POUR LA HAVANE—Le navire fin marcheur A TCHEVALIER, cap. Kennedy, partira sous peu Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser à LEVI H. GALE, 22 fev No 62 rue de la Commune.

POUR TAMPICO—La goëlette BONITA, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira cette semaine. S'adresser pour passage, à J ROBERT & Co. 1 fev 47 rue Bienville.

POUR LA HAVANE—Le brick de 1ère classe, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, Comète, capitaine Trout, est maintenant prêt à recevoir du chargement et sera bientôt expédié. Pour frêt ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à BOSKINS WILCOCK. 12 janv 51 rue du Camp.

Vendre, Louer ou Fréter.

A FRETER.

Le brick AMARANTH, de 143 tonneaux, s'adresser à bord, au capitaine à la presse à coton ... EASTMAN & BROTHERS, 25 fev 30, Vieille Levée.

On a besoin d'un navire de petit tonnage, pour aller à la baie de Vermilion, prendre un chargement de sucre. FORBUSH & STEBBINS, 21 fev 85, rue de la Commune.

A VENDRE—La goëlette fine voilière SARAH, construite depuis 18 mois, de 76 tonneaux, tirant lorsqu'elle est chargée 7 1/2 pieds. S'adresser pour les conditions, à BAILEY & ABBOTT, 24 fev 14, rue Bienville.

A FRETER—La goëlette fine voilière MEXICANO, cap. Martin, de 800 barils elle est de Baltimore, doublée en cuivre et propre au commerce de Golfe, s'adresser au capitaine à bord ou à EASTMAN & BROTHERS, 23 fev Vieille Levée no 30.

A FRETER—La superbe goëlette MARY, capitaine M Gaughran, de 700 tonneaux, est prête à recevoir chargement. S'adresser à L H GALE, 21 fev 93, rue de la Commune.

A FRETER—La goëlette TRENT, de 150 tonneaux. S'adresser au capitaine à bord, près le ferry, ou à EASTMAN & FRERES, 24 fev 30, rue de la Levée.

A Fréter ou à Louer Le brick EDMOND, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, de la contenance de 181 tonneaux, capitaine Charles Berry. S'adresser pour les conditions à SOMERS & ALEXANDER, 22 fev 50, rue des Magasins.

A FRETER—Le brick fin voilier ORBIT, ... E. & J. ANDREWS No 24 Gravier.

A FRETER—Le brick SUN, fin voilier, ... capitaine Wood, ... FORBUSH & STEBBINS, 22 fev 85 rue de la Commune.

A FRETER OU A LOUER—Le navire de première classe AMERICA, capit. Hall, est prêt à recevoir cargaison, et prendra chargement pour le Havre ou pour l'Europe, ... S'adresser à bord, au port ... No 93 ... COIT & CO, 22 fev 20, rue de la Douane.

FRET POUR LIVERPOOL—1400 ... TOBY & BROTHER, 36, rue du Camp.

A FRETER.

La goëlette de 1ère classe FOREST, capitaine ... FORBUSH & STEBBINS, 85, rue de la Commune.

A LOUER.

Le chaloupe DU DEIDAMA, capitaine Jones, de 48 tonneaux, ... W. E. & R. MURPHY, 3 fev No. 132, ou vieux Bassin.

A LOUER OU FRETER—Deux belles goëlettes du port de 120 et 150 tonneaux, ... L. C. D WOOD.

A LOUER OU FRETER—Un superbe navire américain pouvant contenir 1200 balles de coton, ayant son lest à bord et prêt à prendre chargement. S'adresser à 24 jan JAMES REED & Co 35 rue Royale.

A VENDRE.

LE brick TIGRESS, doublé et chevillé en cuivre, construit de chêne vert à Massachussetts, équipé de voiles, cordages et prêt à mettre en mer, port de 160 tonneaux—S'adresser à QUARLES & Co, 6 fev No 21, rue de la Douane.

A LOUER OU FRETER.—La belle barque fine voilière et doublée en cuivre MARINE, A no 1 capitaine David Lane, sera ... pour Trieste, Marseille, Havre, Anvers ou Hambourg s'adresser à bord au capitaine ou à R. GRONING & Co. 13 fev

... à bord de la Marine, 50 barils maquereaux No 2, 20 ... 13 fev

A fréter ou à louer—Le brick LUNE, fin voilier, doublé et chevillé, capitaine Hood, est prêt à recevoir du frêt. Pour conditions, s'adresser à bord au capitaine vis à vis le marché aux légumes. 13 fev FORBUSH & STEBBINS.

Avis Judiciaires.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans. Présent l'honorable C. Maurian, juge. No. 9276 Louis ... contre ses créanciers.—Il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire ... le 3 de mars de 1837, à dix heures du matin, afin de déclarer les raisons pour lesquelles le pétitionnaire ne serait pas mis en liberté conformément à la loi, et que toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés soient et demeurent suspendues ... et que Mr A Gowd soit nommé pour représenter ... absents.

Par ordre de la Cour. Bureau du Greffier, Nouvelle-Orléans, 8 février 1837. ARMAND PITOT, 8 fev Greffier.

Morrière Fazende vs. le propriétaire d'un certain chaland attaché sur l'habitation Morrière Fazende.

EN vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'hon Arthur Fortier, juge de paix de la paroisse d'Orléans, rive droite du fleuve, j'exposerai en vente le 4 mars 1837, à 3 heures de l'après midi, sur l'habitation Morrière Fazende, dans la paroisse d'Orléans, rive droite du fleuve, un chaland, un moulin à égrainer le maïs, cinquante-cinq sacs maïs, et trois ou quatre sacs vides, saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant. 24 fev—10 C W MORSE, constable.

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par les soussignés à des conditions raisonnables.

Indiennes françaises dans différens genres, Jaconats, mousselines à meubles, Mousselines imprimées pour robes, Mouchoirs balazor, soie à coudre, Satin uni et façonné, schals de soie, Chemises pour homme en indienne, Bas de soie de diverses qualités, nankins jaunes, Chapeaux de soie pour homme, broderies, Porcelaines, mouchoirs écossais, bijouterie, Souliers pour femme, bottines, Mouchoirs ... rouges et blancs ... de Gand, Bretagnes françaises, ... Toile à draps et à chemises, dentelles de fil, Dentelles de coton, mousselines brodées, Mouchoirs de poche brodés, cols à chemises, Cravattes, gants pour homme et femme, Couvertures de laine de 3 points françaises, Vin de champagne de qualité supérieure, en paniers et demi bouteilles, ... d'absynthe de Yerain Lecoutre, Kirchwasser, Vin de Bourgogne de qualité supérieure, Vin du Rhin, Vin rouge en barriques et en caisses, Couteaux de chasse, Drap français superfin. 28 fev THEODORE NICOLET & Co.

EAU DE VIE DE CHAMPAGNE—... vieille eau de vie de champagne, 300 paniers champagne ... W. F. ... & Co. 23 fev—6 No ... rue du Camp.

A LOUER—La MAISON de résidence, rue du Canal No ... occupée ... par le Dr. Davidson. On pourra en prendre possession le 1er de Mars. S'adresser sur les lieux. 20 fev

A LOUER pour le 1er. mars prochain—Une belle Maison neuve en briques, à étages, située rue St. Pierre, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser à H. PEDESCLAUX, Place St. Antoine.

A LOUER—Un magasin dans la rue Bourbon, entre les rues St Louis et Conti. S'adresser à 23 fev R. BRUGIER.

A LOUER—Une maison en briques, rue Casacalvo, entre les rues Marigny et Champs Elisées. S'adresser à R. BRUGIER.

A LOUER—Un magasin dans la rue de Chartres, convenable pour le commerce des marchandises sèches ou d'habillemens.—Aussi le second étage du no 25, rue de Chartres. S'adresser au no 17 rue du Canal. 7 jan

A LOUER—Cette belle Maison à trois étages, en briques, rue du Canal, entre Remparts et Bourgogne. On peut en donner possession immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à G. R. STRINGER, 7 dec 50, rue du Canal.

A LOUER.—Un magasin dans Bank Alley au 1er. Janvier. S'adresser à LINCOLN & GREEN, 16 dec No 36 rue du Camp.

600 Caisses Morue, en débarquement et à vendre par VILLATTE & TOLEDANO. 25 fev

SAFRAN de qualité supérieure, en boîtes d'une livre chaque, à vendre par KOHN, DARON & Co., 25 fev 28, Bienville.

ACTIONS des Banques de la Louisiane et des Commerçants et Mécaniques, à vendre par 23 fev—6 THOMAS FELLOWS.

SAVON—100 caisses Savon No. 1 de la marque de J. Gould, maintenant en débarquement et à vendre par FROST & Co, 25 fev 8, rue de la Douane.

EN débarquement du navire Valhalla, venant de Marseille.

30 caisses serrures assorties de 4 à 8 pouces, 2 do registres à l'usage des bureaux, à vendre par E. L. BERNARD, 24 fev—1 no. 117, rue Royale.

EN débarquement du navire Girard, venant du Havre.

250 paniers vin blanc et rosé de Champagne, dont une partie en demi bouteilles, à vendre par E. L. BERNARD, 24 fev—4 no. 117, rue Royale.

FARINE—35 barils de farine en bon ordre en débarquement du bateau à vapeur Choctaw, à vendre par L. D C WOOD, 23 fev Rue de Poydras no 22.

MELASSE & SUCRE—1000 boucauts Sucre, et 7000 gallons de Mélasse, à vendre par 18 fev A & Z CAVALIER.

TRAITES sur New York et Philadelphie, à vendre par T. BARRETT & Co, 23 fev encoig. Canal et Carondelet.

BRODEQUINS, Souliers & Bottes—En débarquement des bricks Plymouth et Maria Thé ... et d'autres arrivages, 300 caisses des articles ci-dessus mentionnés, qui joints à ceux qui sont en magasin, forment un assortiment complet convenable à la saison prochaine, à vendre à des termes avantageux par FROST & Co, 25 fev 8, rue de la Douane.

LE soussigné offre à vendre en débarquement de l'Angelo Mateo.

30 balles amandes en coques, 4 caisses bretelles élastiques, 1 do jarretières do DUSSAUT, fils aîné, 24 fev 77, St. Louis.

Avis de Banques et de Comp.

Banque de l'Etat de la Louisiane
Nouvelle Orléans le 6 février 1837.

LES Actionnaires de cette Institution qui n'ont pas soldé entièrement leurs actions, sont prévenus que d'après un arrêté du comité des directeurs du 4 du courant, ils sont tenus de payer la balance avant le 31 Juillet prochain, à défaut de quoi ils perdraient tous les paiemens faits en acompte desdites actions, comme il est stipulé dans la 7ème section de l'acte d'incorporation.

7 fev RICHARD RELF, caissier.

Compagnie d'assurance de l'Union
Nouvelle Orleans, le 3 fev, 1837.

LA réouverture des livres de la Compagnie d'assurance de l'Union aura lieu aujourd'hui à 10 heures au local de la banque de la Compagnie du chemin à coulisses d'Atchafalaya. Par ordre des commissaires. 3 fev rue du Camp.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
Nouvelle Orléans, 2 février 1837.

L'ELECTION annuelle de onze directeurs pour cette institution, pendant l'année prochaine, aura lieu au local de la banque, le lundi 6 mars prochain de 11 heures du matin, à 2 heures du soir.

EDWD DUPLESSIS, 3 fev Caissier.

Bureau de la Compagnie du Chemin à Coulisses de la Nlle, Orléans & Carrollton.

LES Omnibus de la Compagnie marcheront régulièrement du dépôt à l'encoignure des rues Poydras et Baronne, à celui de la Compagnie Pontchartrain, passant dans les rues du Camp, Royale, Saint Louis, Chartres et Condé.

Ils partiront à l'arrivée des chars de Carrollton, et arriveront à temps pour leur départ.

8 déc GEO. MERRICK, Ing.

HYDRAULICS—Le public est informé que l'on peut se procurer de l'eau dans les maisons et tuées sur les rues où les tuyaux de la Compagnie sont placés, en s'adressant par écrit à la Banque Commerce. 3 nov

PERDU samedi soir, entre deux heures et demi et trois heures, mille vingt piastres en deux billets de la banque de l'Union, perdus près de la dite banque ... trouvés sera libéralement récompensé en les remettant à H & W HOPKINS, 31 jan 20 Vieille Levée.

AVIS—Le soussigné prévient le public que c'est par erreur que M. V. A. Michel a fait insérer sur l'Echo d'hier que je lui avais vendu mon intérêt, ... Rmo. FERNANDEZ. 23 jan

30000 GALLONS de mélasse à vendre par 15 fev R BRUGIER.

TOILE DE RUSSIE—24 balles toiles de Russie venant d'arriver, à vendre par 3 jan GEORGE GREEN.

TERRES DU TEXAS—A vendre par le soussigné deux lots de terre, l'un de 640 et l'autre de 320 acres, avec de bons certificats donnés par le pouvoir exécutif actuel, à vendre pour argent comptant ou sur bon papier bien endossé, à longs termes. T. TOLY & FRERES.

D'après la constitution du Texas, aucun étranger ne peut acquérir de terre, à moins que ses titres ne viennent du gouvernement. 25 janv

AVIS—Si Mr W B HAY et W B F LOYD dernièrement au Texas veulent ... Toby et Brother, apprendre quelque chose qui les intéresse. 25 jan rue du Camp No 36.

$25 DE RECOMPENSE.

PARTI marronne de chez le soussigné depuis le premier février 1837, la griffonne Marguerite, âgée de 28 à 30 ans, taille de 5 pieds 4 pouces environ, parlant le français et l'anglais. Elle a deux dents de manque à la mâchoire supérieure, la récompense ci dessus sera donnée à quiconque la conduira à l'une des geôles de la Nouvelle Orléans.

Les capitaines de navires et autres, sont prévenus de ne point la recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis, selon la rigueur des lois.

J. P. MOSICCOT, 23 fev—6 Près de la Rafinerie.

50 Piastres de Récompense.

Parti marron de chez le soussigné, le Dimanche, 19 Février courant, le mulâtre TOM, taille d'environ 5 pieds 4 pouces, les doigts de sa main droite portent l'empreinte d'une cicatrice, bien constitué, parlant très vite. Il était vêtu lors de son départ d'une levite d'alpine noire, à colet de velour, ou d'un habit de drap noir, pantalons gris, chemise de coton, et un gilet de dessous de velour Tom est d'une couleur claire. La récompense ci dessus sera donnée pour son arrestation.

STERNS & Co, 23 fev 28, Nlle. Levée.

Détenus à la geôle de la paroisse Jefferson les deux nègres Habrum et Jordon, appartenants à Monsieur Hickman de la Virginie, et Wilson appartenant à M. Warlay. Les propriétaires sont invités à les réclamer conformément à la loi.

Paroisse de Jefferson le 27 février 1837.
20 fev Jques. CHARBONNET, Jr Shériff.

$10 DE RECOMPENSE.

Partie marronne la semaine dernière, la négresse Charlotte, âgée d'environ 35 ans, taille de 4 pieds 8 pouces. Lorsqu'elle est partie marronne elle avait une robe verte; elle a une cicatrice près de la joue gauche bien prononcée et est parfaitement connue en ville.

Les capitaines de navire et de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas lui donner asyle sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.

CHS. COLAS, 10 fev 181, rue de Chartres.

Détenu à la geôle de la Paroisse Jefferson, le nègre Dick, appartenant à Mme. Stave. Le propriétaire est invité à le réclamer conformément à la loi.

Paroisse Jefferson, le 9 février 1837.
J CHARBONNET Jr, 10 fev Shérif.

$25 DE RECOMPENSE.

Parti maron, le jeune nègre Jim, âgé de 25 ans, taille de 5 pieds 8 pouces ayant une taie sur l'œil, et boiteux de la jambe gauche. Il avait lorsqu'il est parti une veste bleue, et un pantalon d'un bleu clair; il a aussi emporté ses effets avec lui, il est ordinairement suivi d'un très grand chien couleur de chocolat.

La récompense ci dessus sera donnée à quiconque le logera à la geôle.

Les capitaines de navires et autres sont prévenus de ne point le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.

25 jan No 47 rue de Conti.

25 PIASTRES DE RECOMPENSES.

PARTI marron le 15 janvier courant du bateau à vapeur Les deux amis (Two friends) qui est dans le chantier de M. Byrm l'esclave Joseph Creighton, âgé de 35 ans, taille de 5 pieds 5 pouces légèrement marqué de la petite vérole, appartenant au bureau des travaux publics; il avait lorsqu'il est parti, un bonnet de drap noir une veste bleue, et un mauvais pantalon, il parle Anglais et Français, il avait vécu en ville auparavant d'être acheté par le bureau des travaux publics.

La récompense ci dessus sera donnée à quiconque le logera à la geôle ou me le ramènera au bureau ou à M. Rousseau secrétaire du bureau des travaux publics, rue Toulouse No. 27. Wm. MAYO.

Surintendant général des travaux publics capitaine du bateau à vapeur les Deux amis.

23 janv—3

LE soussigné offre en vente les marchandises suivantes, convenables pour le Mexique, à la consommation du pays, reçues du Havre, par le Lafayette:

Indiennes; Do. à rouleaux; Etoffes, soie et coton pour gilets; Casimirs; Draps ...; Mouchoirs de soie façonné, Do. Balasor; Satinets blancs; Plus: 500 paniers Champagne de diverses marques. FRED. CHEVREMONT.

ON a besoin de 20 à 30 excellents bûcherons pour aller aux Attakapas. ... S'adresser à FORBUSH & STEBBINS, 85, rue de la Commune.

HAY—400 balles ... BAILEY & ABBOTT.

VENTES
PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

SUCCESSION de Ve. Bacchus f. c.—Vente par le Register des testaments.—En vertu d'un ordre de l'honorable cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nlle. Orléans, Etat de la Louisiane, en date du vingt sept janvier 1837. Il sera, le mardi, 7 mars 1837, à midi, exposé en vente publique à l'encan à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis, pour compte de la succession de Marianne Dériocourt, femme de couleur libre, décédée veuve de Jean Baptiste Bacchus h. c. l. les esclaves et biens fonds ci après décrits, savoir:

ESCLAVES

1. Joséphine, négresse, âgée de 40 ans, un bon blanchisseuse, vendue par M. Stringer sous la condition qu'elle sera libre en remboursant cinq cents piastres.
2. François, âgé de 25 ans, nègre de champ.
3. Jean Pierre, nègre de 35 ans, maladif, manœuvre.
4. Lubin, nègre d'environ 50 ans, infirme.
5. Lufleur, nègre de la nation Mandiga (Afrique).

BIENS FONDS.

1. Un lot de terre, situé dans la rue de la Douane, entre les rues Dauphine et Bourgogne, désigné sous le numéro 1 de l'ilet 79, sur un plan dressé le 16 janvier 1837, par Jourdan, député voyer de la 3me municipalité, mesurant, le dit lot, trente pieds de face sur quarante pieds de profondeur, entre lignes parallèles avec les bâtisses qui sont dessus.

2. Un autre lot, situé dans la dite rue de la Douane, dans le dit ilet 79, désigné sous le numéro 2 sur le dit plan, attenant au précédent et ayant les mêmes dimensions, avec les bâtisses qui s'y trouvent.

3. Un lot de terre, situé au faubourg Annonciation, rue Polymnie, entre les rues Prytanée et des Nayades, étant le No 4 de l'ilet 75 de même plan, et mesurant 30 pieds de face à la rue Polymnie, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4. Un autre lot, numéro 2 du dit ilet de soixante quinze du même plan, faisant face à la dite rue Polymnie, attenant au lot précédent et ayant les mêmes dimensions, avec les bâtisses.

5. Un autre lot, étant le N. 3 du dit ilet soixante quinze, même plan, face à la dite rue Polymnie, attenant au lot qui vient d'être décrit et ayant les mêmes dimensions.

6. Et enfin un autre lot de terre, situé au dit faubourg Annonciation, ilet 67, rue du Prytannée, entre les rues Eaterpe et Terpsichore, mesurant trente pieds de face à la dite rue du Prytanée, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles avec les bâtisses, conformément au susdit plan.

Conditions de la vente. Les esclaves payables un tiers comptant et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, et les biens fonds un quart comptant, la balance à un, deux et trois ans de crédit, en bons billets endossés à la satisfaction du vendeur, et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à final paiement, et en cas de non paiement d'aucun des dits billets, à leur échéance ils porteront intérêt à raison de dix pour cent l'an à partir de la date de l'adjudication. Les actes de vente ... par L. T. Caire notaire aux frais des acquéreurs. W. F. C. DUPLESSIS, 3 fev Register des testaments.

N. B. Le susdit plan sera exposé à la Bourse avant et le jour même de la vente.

SUCCESSION de Warbeck.—Vente par le register des testaments—En vertu d'un décret de l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 31 janvier 1837, il sera, le mardi vingt huit mars 1837, à midi, offert en vente publique à l'encan à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, à la folle enchère de William Caton et pour compte de la succession de Isaac Warbeck.

Deux lots de terre, situés à Carrollton, paroisse de Jefferson, en cet Etat, et désignés par les numéros 1 et 2 de l'ilet A.

Conditions de la vente:—Un tiers comptant, et la balance à 4 et 8 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et assurés par hypothèque spéciale.

W. F. C. DUPLESSIS, 6 fev Register des Testaments.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant William Boswell, Notaire public, aux frais des acquéreurs.

SUCCESSION DE SEL.—Vente par le register des testaments.—Samedi, le vingt cinquième jour de mars, 1837, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, en date du sixième jour de février 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feu François Sel, les esclaves ci après nommés, et les propriétés foncières ci après décrites, savoir:

ESCLAVES.

1o. HIPPOLYTE ou POLITE, nègre, âgé d'environ trente cinq ans, cuisinier.

2o. RANDALL, nègre, âgé d'environ quarante ans, bon sujet, un peu jardinier.

3o. PAULINE, Alias Sally, griffonne, sa femme, âgée de trente cinq ans environ, un peu cuisinière.

4o. CONSTANCE, négrite, âgée de trois ans et demi, enfant de Pauline.

5o. E. JOHN, négrillon, âgé d'un an et demi, enfant de Pauline. Lesquels quatre esclaves forment une famille et seront vendus ensemble en un seul lot.

6o. SARAH, autrement dite Sally, âgée d'environ trente ans, négresse, un peu blanchisseuse, sujette à des douleurs rhumatismales, avec

7o. Son enfant nommé William, négrillon de quatre ans.

8o. JEANNE, négresse de trente cinq ans environ, domestique de maison, fidèle.

9o. ROSE, jeune négresse de seize ans, un peu couturière et domestique de maison.

10o. LOUISE, Alias Fanny mulâtresse, âgée de dix-huit ans, un peu couturière et un peu blanchisseuse, &c.

BIENS FONDS.

1o. Un lot de terre situé en cette ville, rue des Ursulines, entre les rues Royale et Bourbon, désigné par le numéro quinze sur un plan dressé le quatre janvier 1832, par Joseph Pilié, voyer de la ville, et annexé à un acte de dépôt en l'étude de Felix de Armas, notaire, en date du 10 janvier 1832, le dit lot de terre ayant en mesure américaine, vingt quatre pieds cinq pouces de face à la rue des Ursulines, sur cent deux pieds neuf pouces de profondeur, borné du côté de la rue Royale par la propriété de Monsieur Cheyron, et de l'autre côté par celle de Monsieur Garidel, ensemble la maison et les cuisines en briques et à étage.

2o. Un Terrain, situé rue de l'Esplanade, entre les rues Moreau et Victoire, borné du côté de la rue Moreau par la propriété de madame Veuve Blondeau, et du côté de la rue Victoire, par la propriété No. 3, ci-après décrite, mesurant le dit terrain 30 pieds, 3 pouces et 3/4 de face à la rue de l'Esplanade, sur 106 pieds 6 pouces et 3/4 de profondeur, le tout mesure américaine, ensemble la maison en briques entre poteaux, avec ses dépendances bâtie sur le dit terrain, lequel est vendu sujet à une rente foncière en faveur de la Corporation, à raison de six pour cent par an sur un capital du huit cents piastres.

3o. Un Terrain contigu au précédent par lequel il est borné du côté de la rue Moreau, étant borné du côté de la rue Victoire, par la propriété No 4, ci-après décrite: mesurant ledit terrain également 30 pieds 5 pouces et 3/4 de face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur de 106 pieds 6 pouces et 3/4, mesure américaine; ensemble aussi la maison neuve (attenante à la précédente), bâtie entre poteaux avec ses dépendances bâties sur le dit terrain.

4o. Un Terrain contigu au précédent par lequel il est borné du côté de la rue Moreau, et aussi borné du côté de la rue Victoire, par les maisons avant appartenu ci-devant à Mr. Martin Duralde, mesurant le dit terrain 35 pieds 11 pouces et 1/4 de face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur de 106 pieds 6 pouces et 3/4, mesure américaine; ensemble la maison en bois reconstruite, neuve, avec ses dépendances bâtie sur le dit terrain.

Ces 3 Lots Nos. 2, 3 et 4, seront vendus conformément à un plan dressé par Mr. Crozet, ingénieur, et qui sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

5o. Une propriété située sur l'Esplanade, formant l'encoignure sud des rues de l'Esplanade et Dauphine, désignée par le No vingt deux sur le plan dressé par Jacques Tanesse, voyer de la ville, le 16 octobre 1816, déposé le 14 novembre 1816 en l'étude de feu Michel de Armas notaire; le dit terrain ayant, mesure française, soixante et un pieds de face à l'Esplanade sur cent pieds de profondeur et face à la rue Dauphine, avec diverses baraques, sujet à une rente de six pour cent l'an sur le capital de treize cent cinquante piastres en faveur de la corporation.

6o. Un demi terrain situé rue Dauphine, coté sud est, entre les rues de l'Esplanade et des Quartiers, formant la moitié du terrain désigné par le numéro vingt trois sur le susdit plan de Tanesse du 16 octobre 1816, déposé le 14 novembre 1816, chez Michel de Armas, notaire; lequel demi terrain mesure, en pieds Français, vingt sept pieds neuf pouces de face à la rue Dauphine, sur cent cinquante deux pieds de profondeur entre lignes obliques fermant de manière à avoir sept pieds un pouce de moins en largeur dans le fond; borné d'un côté par le No vingt deux et de l'autre par le surplus du dit No vingt trois, sujet à la moitié de la rente qui porte sur la totalité du No vingt trois en faveur de la corporation; la rente totale étant de six pour cent l'an au capital de huit cent cinquante piastres, la moitié en est pour ce demi terrain ($425 de capital).

7o. Un autre demi terrain formant l'autre moitié du dit No vingt trois, ayant aussi vingt sept pieds neuf pouces de face à la rue Dauphine, entre les rues de l'Esplanade et du Quartier, sur cent cinquante deux pieds de profondeur en ligne oblique, fermant de manière à avoir sept pieds un pouce de moins en largeur dans le fond; borné du côté de la rue du Quartier par la propriété de Nancy O'Hara, et de l'autre côté par le demi terrain dont précède la description; sujet aussi à la moitié de la rente totale, laquelle moitié de rente est de six pour cent l'an au capital de quatre cent vingt cinq piastres au profit de la corporation.

8o. Un lot de terre rue du Quartier, entre les rues Bourbon et Dauphine, partie Nord Est; ayant, mesure française, seize pieds deux pouces de face sur cinquante pieds de profondeur: borné du côté de la rue Bourbon par Mlle Irène dite Reggio, et de l'autre côté par Solomon High, et touchant par le fond au terrain dont précède la description; ensemble une maison.

9o. Un demi terrain situé au faubourg Marigny, sur les Champs Elisées, entre les rue de Craps et d'Amour, désigné par le No quarante deux au plan général du dit faubourg déposé chez Christy, notaire, et ayant, mesure française, cinquante pieds de face à la promenade des Champs Elisées, sur cent quarante cinq pieds de profondeur; avec une maison briquetée entre poteaux, à six appartemens, en bon état, et dépendance.

10o. Un lot de terre situé au faubourg Franklin, rue des Champs Elisées dans l'ilet numéro un entre les rues des Bons Enfans et Moralès; le dit lot désigné par le numéro neuf du susdit ilet No un, suivant un plan particulier dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 14 décembre 1833, et annexé à un acte en l'étude de Théodore Seghers, notaire, en date du 24 avril 1834; lequel lot mesure, au pied américain trente quatre pieds cinq pouces quatre huitièmes face aux Champs Elisées sur cent cinq pieds neuf pouces quatre huitièmes en profondeur; avec une maison neuve et cuisine en bois.

11o. Deux lots de terre situés au faubourg Washington, (Quartier Nord) au dessous de cette ville, désignés par les numéros cinq et six de l'ilet No six, suivant un plan particulier du dit ilet, annexé à un acte en l'étude de Théodore Seghers notaire en date du 13 avril 1830; Lesquels deux lots Nos cinq et six sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun, au pied anglais, trente cinq pieds de face à la promenade des Bons Enfans entre les rues St Ferdinand et de la Presse, sur deux cent trente six pieds six pouces de profondeur.

Les quels deux lots seront vendus séparément.

12o. Deux lots de terre situés au faubourg Washington, Quartier Daunoy, désigné par les numeros neuf et dix de l'ilet numéro quatorze, suivant le plan général dressé pour la compagnie des Architectes par Joseph Pilié, voyer de la ville, le neuf février 1835, et déposé en l'étude de Félix de Armas, notaire, par acte du 31 mars 1836; le No neuf formant l'encoignure des rues St Ferdinand et des Bons Enfans, mesure au pied anglais vingt neuf pieds cinq pouces deux huitièmes face à la promenade des Bons Enfans, sur cent ... pieds six pouces de profondeur et face à la rue St Ferdinand, et le No dix mesure (aussi en pieds anglais) trente pieds un pouce quatre huitièmes face à la rue St Ferdinand, entre les rues des Bons Enfans et Moralès sur cent trente et un pieds six pouces deux huitièmes en profondeur.

Lesquels deux lots seront vendus séparément.

13o. Un terrain situé rue de l'Esplanade, côté Nord Est, entre les rues Bourbon et Dauphine, désigné par le No dix sept sur un plan dressé par Tanesse voyer de la ville, le 6 juin 1809, et annexé à un acte du 13 octobre 1809 au fo. 503 du registre de 1809 en l'étude de feu Michel de Armas, notaire; le dit terrain ayant, en mesure française, soixante pieds de face à l'Esplanade, sur cent pieds de profondeur; ensemble la maison basse, la cuisine haute en briques, jardin, ... lequel terrain est sujet à une rente de ... pour cent par an sur un capital de quatorze cents piastres en faveur de la corporation.

14o. ... [illegible]

... chez Carlile Pollock, notaire ... et est compris entre les rues ... Delaronde, Hancock et Henryson, ... vingt huit lots ou terrains séparés, conformément à un plan dressé par le dit Br Crozet, qui sera exhibé à la Bourse quelques jours avant la vente.

15o. Deux ILETS de terre à la paroisse St. Tammany, à Mandeville, l'un desquels ilets est composé des lots numéros quatre vingt trois et quatre vingt quatre, et le second se compose des lots quatre vingt cinq et quatre vingt six, suivant le plan de continuation de Mandeville, dressé par Louis Bringier, arpenteur général, en date du 3 Juillet 1834, et déposé en l'étude de Félix de Armas, notaire.—Le premier ilet composé des lots 83 et 84, mesure cinq cents pieds de face à chacune des rues Villeré et des Florides, et mille pieds de profondeur en face à chacune des rues Wilkinson et Carondelet. Le second ilet, contenant les nos. 85 et 86, mesure cinq cents pieds de face à chacune des rues Villeré et Monroe, et mille pieds de profondeur et face à chacune des rues Wilkinson et Carondelet, le tout mesure française.

Ces deux ilets seront vendus en quatre lots selon le plan original.

16o. Une portion de Terrain situé au faubourg Marigny, rue des Grands Hommes, dans l'ilet compris entre les rues de l'Esplanade, Bagatelle et Grands Hommes, la dite portion faisant partie du terrain No. cent cinquante deux, suivant le plan général du faubourg, déposé chez Christy, notaire. La dite portion ayant, mesure française, trente quatre pieds de face à la rue des Grands Hommes, sur une profondeur égale entre lignes parallèles; l'une des lignes courant quatre vingt dix pieds en profondeur le long du numéro cent cinquante et un, et l'autre ligne courant vingt pieds en profondeur, attenant au surplus du numéro cent cinquante deux, et la ligne du fond courant obliquement quarante huit pieds le long du numéro cent cinquante: avec maison et cuisine vieilles et en mauvais état.

17o. Un autre demi terrain situé dans le même ilet, faisant aussi face à la rue des Grands Hommes, entre les rues Esplanade et Bagatelle, ayant trente pieds de face, sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française, faisant partie du terrain désigné par le no. cent cinquante quatre, sur le plan général du faubourg Marigny, déposé chez Christy, notaire; borné du côté de l'Esplanade par le numéro cent cinquante trois appartenant à Gustave Le Gardeur, et de l'autre côté par l'autre moitié du numéro cent cinquante quatre appartenant à Philippe Arcegno; avec une maison et colombage en bon état, et les dépendances; le tout sujet à un usufruit en faveur de Dame Elizabeth Régoler, veuve Sel, Dlle Emilie Sel et Dame veuve Haltrel, née Eugénie Sel: le dit usufruit leur étant accordé en vertu d'un acte sous seing, privé en date du quatre Décembre 1832, enregistré et déposé en l'étude de Carlile Pollock, notaire, le 11 Novembre 1836.

18o. Un Lot de Terre situé dans le même Ilet du faubourg Marigny, et enclavé dans le dit ilet, attenant au précédent terrain dans la profondeur, faisant partie du terrain désigné sur le plan du dit faubourg par le numéro cent cinquante six, ayant le dit lot soixante pieds de long sur une ligne parallèle à la rue des Grands Hommes, et cinquante quatre pieds de largeur perpendiculaire, le tout mesure Française; borné d'un côté par le numéro cent cinquante quatre, d'un second côté par le numéro cent cinquante cinq, et par Constance Vivant, du troisième côté par le numéro cent quarante huit, et du quatrième côté par le surplus du numéro cent cinquante six, et Dlle Gustave Le Gardeur, avec deux baraques briquetées entre poteaux.

Conditions de la vente. Les esclaves payables un dixième comptant, et le reste payable à six, douze et dix huit mois. Les biens fonds payables un dixième comptant, et le reste à un, deux et trois ans. Pour tous les paiements à terme il faudra fournir des billets avec endossement à la satisfaction des vendeurs, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Finalement celles des propriétés qui sont grevées de rentes en faveur de la Corporation, et la propriété qui est grevée d'usufruit seront vendues sujettes à ces diverses charges, sans aucune déduction sur le prix.

W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Test.

N. B. Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs, pardevant Théodore Seghers, notaire public. 21 fév

Succession de Woolfolk—Vente par le Register des Testaments—Vendredi le trente et unième jour de mars 1837, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du vingt trois février 1837, j'exposerai en vente publique, à l'encan, pour compte de la succession de Samuel M. Woolfolk, décédé, les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:

Premièrement—Six cent quarante acres de terre situés dans la paroisse de St. Tammany, borné à l'Ouest par le lac Pontchartrain, et à l'Est par la Rivière Noire.

Secondement—Un certain Ilet ou portion de terre, située dans la division de Spring, ville de Covington, paroisse et Etat sus-mentionnés, désignés sur le plan original de la dite ville, déposé au bureau de Lyman Briggs, juge de paroisse et ex-officio notaire public, dans et pour la paroisse de St. Tammany, tout l'ilet numéroté vingt neuf.

Troisièmement—La moitié indivise de l'intérêt du défunt, d'un Lot de Terre situé au faubourg Delord, de cette ville, acquis par lui et Henry Harvey conjointement de John Dick, par acte, en rapport de William Boswell, notaire public, le 9 avril 1833 ayant mesure anglaise, quarante cinq pieds six pouces de face à la rue Suzette, entre les rues Tchoupitoulas et Nouvelle Levée, sur cent cinquante neuf pieds dix pouces de profondeur, entre lignes parallèles, avec toutes les améliorations qui sont dessus, désignés sous le numéro neuf, sur le plan, au bureau de G. R. Stringer, notaire public, le 30 avril 1827.

Le tout sera vendu conformément au plan qui sera exhibé le jour de la vente.

Conditions de la vente—Un quart comptant, et la balance à six, douze et dix huit mois de crédit, en billets à satisfaction et portant hypothèque jusqu'au parfait paiement.

W F C DUPLESSIS, Reg. des Test.

N. B—Les actes de vente se passeront pardevant Wm Boswell, notaire public, aux frais des acquéreurs. 27 fev

SUCCESSION de PAPET—Vente par le Register des Testamens—Le samedi, quatre mars 1837, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 15 Février 1837, il sera offert en vente publique à l'encan sur les lieux, pour compte de la succession de feu Charles Panet, le terrain d'un ilet de maison ... rue des Ursulines, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Conditions de la vente comptant.

W F C DUPLESSIS, 21 fév Register des Testamens.

PAROISSE d'Orléans—Cour des Preuves—Succession de Madame Baldwin—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Thomas H. Maddox et Henry Carleton, exécuteurs testamentaires de feue Ellen Baldwin, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre leurs mains répartis conformément audit compte. Par ordre de la cour.

W. F. C. DUPLESSIS, 2 mars registre des testaments.

COUR DES PREUVES—Attendu que Beraut McKiernan a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu Robert V. Orme, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. F. C. DUPLESSIS, 2 mars Reg. des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que George W White a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu James Ramage, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W F C DUPLESSIS, 2 mars Régistre des Test.

FARINE—250 barils farine superfine à vendre par EASTMAN & BROTHERS, 1 mars Vieille Levée No. 30.

CAFE—140 sacs prime de la Havane, en débarquement du brick Gustave, à vendre par EASTMAN & BROTHERS, 1 mars Rue de la Vieille Levée, No. 30

TRAITES sur New-York, à vendre par 1 mars ROBINSON & Co.

JAMBONS—Côtes et épaules de jambon, en magasin, à vendre par GRIVOT & PAIGE, 1 mars Rue Poydras. No. 12.

WHISKEY—500 barils whiskey rectifié, arrivant, à vendre par JN. A. PECK, 1 mars Rue Bienville No. 19.

Marchandises de Printemps.

LE soussigné recevra cette semaine de très belles marchandises, comme tabliers brodés en soie, travaillés et ..., mousseline ... et jaconas français à des prix modérés par E. PLANT, 1 mars Rue de Chartres, No. 25

EN débarquement du navire Valhalla, du Marseille, et à vendre par les sous gnés.

26 caisses vin muscat
20 do fruits à l'eau de vie,
40 corbeilles vermicelle;
66 caisses salaisons,
1 boucaud ail,
8 fromages de Gruyère.

DUFOUR frères
Rue Royale, entre Toulouse et St. Pierre.

LES soussignés ont formé une société de commerce sous la raison de Mitaud & Delamarre, pour l'importation des marchandises américaines, françaises et anglaises, qu'ils vendront aux prix les plus modérés et dont ils seront constamment pourvus et bien assortis.

A compter du 10 février courant, leur magasin sera transféré rue Royale, No 203, encoignure Royale et Orléans.

Le sieur Mitaud devant partir bientôt pour l'Europe par la voie du nord, se chargera de remplir toutes les commissions dont ses connaissances voudront bien le charger la maison, laquelle sera très exacte à remplir les vœux des personnes qui leur accorderont leur confiance et très modérés dans les charges.

8 fev MITAUD & DELAMARRE.

MARCHANDISES SECHES—Soieries ... satins—Velours en soie; Mousseline à raies; Mousseline à moustiquaire, de toile et de coton; Bas de diverses qualités, (Anglais); Challys noirs; Bombazine et Bombazet; Toile grise de Hollande; Toile d'Irlande; Coutil. Mouchoirs de batiste, à frange et à raies, en débarquement du navire Mississipi, et à vendre à des prix modérés, par ANDREWS & BROTHERS, 24 fev 19, rue de Chartres.

MAGASIN à louer rue de Chartres—Le beau magasin No. 18 rue de Chartres, occupé par Messrs. Droight & ... étant un des mieux situés dans la ville ... des sèches ou chapeaux; à louer ... prochain. S'adresser à TOOLE & ... 20, rue ...

N. B. Ce magasin doit être ... 28 fev

ENTREPOT de Voitures de la Nlle.-Orléans.

Les soussignés viennent de recevoir un assortiment de LANDAUX, BAROUCHES, du dernier genre, CAROSSES, des ... tures de Newark, garantis supérieures ... reçue dernièrement une variété de ... lets, &c., des manufactures les plus ... jointe à leurs premiers approvisionnements ... sont pour l'élégance et la qualité ... ville. Ils seront vendues à des conditions ... ROLPH, MA...

Nos. 81 et 83, rue de la Commune, ... Bishop et l'Hôtel de la Bourse.

SOUFFRE EN BATONS—... ROB...

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Terrain au faubourg Tremé et face à l'Esplanade.

IL sera vendu samedi prochain, 4 mars, à la Bourse de ... heure ...

Un superbe Terrain, situé au faubourg Tremé, et face à l'Esplanade dans la Première Municipalité, désigné par le No. 9, au plan fait le 7 Juillet 1834, par L. Bringier, arpenteur général de l'Etat, et déposé en l'étude de H. Pedesclaux, notaire. Ledit terrain mesurant au pied américain, 30 pieds de face à la rue de l'Esplanade, entre les rues Tonti et Rocheblave, sur 104 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur, le tout d'après le plan exposé à la Bourse. Le terrain est très élevé.

Conditions: L'acquéreur se mettra en lieu et place du vendeur pour trois billets de $306 75 cents chaque, échéant, le premier, le 26 Juin 1837, le second, le 26 Décembre 1837, et le troisième, le 26 Juin 1838, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente chez Théodore Seghers, notaire, aux frais de l'acquéreur. 27 fév

PAR J LEVY.

IL sera vendu vendredi matin, 3 mars, à 10 heures, dans les magasins à côté de la Banque du Commerce, rue des Magasins, vis à vis l'Arcade, une collection magnifique de meubles, importée de New York par Mr. Davis, la vente sera positive, Mr. Davis devant quitter la ville aussitôt que les marchandises seront vendues. Il sera vendu ... quantité de marchandises plaquées de Sheffield appartenant à un Monsieur qui doit quitter la ville, ainsi qu'une fontaine de Porcelaine, Vases, &c.

Ces marchandises seront exposé à la vue du public, mardi 28 du courant, et resteront exposé jusqu'au moment de la vente.

1 jeu complet de meubles de salle, couverts en soie bleu, évalué à $1000
1 jeu de meubles, (bois de rose) 350
1 " " pour salle, couverts en crain, 500
1 jeu de meubles pour salle, (bois de rose) 700

Ainsi qu'une quantité de belles chaises, sofas, ottomanes, Rideaux en soie de différentes couleurs; urnes, Plateaux, Huiliers, &c. 25 fev—6

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

LUNDI, 6 mars prochain, il sera vendu à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis,

Une Terre de 6 arpents de face au fleuve, sur 80 arpents de profondeur, située sur la rive droite du fleuve, à la pointe, en face de Carrollton.

Cette Terre sera divisé, conformément au plan qui sera exposé à la Bourse, en 6 lots de face sur toute la profondeur.

Il est facile de se convaincre, en examinant cette terre, des nombreux avantages qu'elle présente et dont quelques uns seulement seront énumérés.

Elle est très haute et la Levée n'éboule point d'entretien, car le fleuve dans les plus fortes crues y arrive à peine. L'air y est remarquablement salubre; elle est à proximité du chemin à coulisses de Carrollton et du canal de Barataria; point d'éboulis à craindre, et vendue à des termes très avantageux.

Conditions: Un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les acquéreurs qui préféreront payer comptant au moment de passer la vente, auront droit à un escompte de huit pour cent par an.

Les actes de vente seront passés par Jules Mossy, not. public, aux frais des acquéreurs. 25 fev

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

JEUDI, 9 mars prochain, il sera vendu à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et Saint Louis,

800 Lots de Terre situés à Longueville, ayant de 30 à 35 pieds de face, sur 150 pieds de profondeur.

Cette ville est avantageusement située à environ 16 lieues de la Nouvelle Orléans, et à quelques toises seulement du canal que fait creuser la Compagnie des Canaux de Barataria et de Lafourche; elle est à quelques minutes de marche d'un joli Lac qui est très poissonneux et le pays aux environs abonde en gibier.

Voici une occasion de placer des capitaux avec la certitude d'obtenir de gros bénéfices, car la vente est sans réserve, et les conditions très avantageuses aux acquéreurs. Tout porte à croire que cette ville prendra un accroissement rapide.

Conditions: Un et deux ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les acquéreurs qui préféreront payer comptant au moment de passer les ventes auront droit à un escompte de neuf pour cent par an.

Les actes de vente seront passés par Jules Mossy, not. public, aux frais des acquéreurs, ainsi que la mise en possession. 25 fev

Mairie de la Nlle. Orléans.
PAR F. DUTILLET, Encanteur.

AVIS est donné que vendredi, 10 mars prochain, et jours suivants, à midi, à la Bourse et devant tenue par Mr. Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, il sera vendu par l'encanteur susdit d'ordre et pour le compte de la Première Municipalité de la Nouvelle Orléans, onze cent quarante trois Terrains, faisant partie de la propriété achetée de Mr E Blanc, dite Municipalité en réservant les terrains portant les nos. 9, 10, 11, 12, 13, 26, 27, 28 et 46, tels qu'ils sont figurés sur le plan des dits terrains, qui sera exposé à la Bourse quinze jours avant la vente.

Avis est pareillement donné qu'il sera aussi vendu le même jour, au même endroit et par le même encanteur, six terrains dans l'ilet 61, trois dans l'ilet 72, et deux ilets portant les Nos. 65 et 66, du faubourg Tremé, ces deux derniers faisant face au Canal-Carondelet.

Conditions: Les terrains provenant de la propriété de Mr E. Blanc à un, deux, trois, quatre et cinq ans de terme, et les autres, à six, douze, dix-huit et vingt quatre mois, en billets endossés à la satisfaction du maire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

21 fev—... D. PRIEUR, Maire

LOTERIE
Des Ecoles Gratuites.

Autorisée par un acte de la Législature de la Louisiane
Au profit de la Société des Ecoles de Ouachita,
APPROUVÉ LE 21 MARS 1835.

Classe No. 12, pour 1837,
Sera tirée à la Nouvelle-Orléans, Samedi, 4 Mars 1837.

75 numéros: 12 numéros tirés.

CETTE loterie est formée d'après la combinaison ternaire de 75 numéros de 1 à 75 inclusivement; chaque numéro sera inscrit sur un bulletin, et déposé dans une roue au lieu et au moment du tirage, et il en sera tiré douze au hazard, et d'après lesquels les prix suivants seront distribués, conformément au programme imprimé, qui sera fourni avec les billets, savoir:

GROS LOTS!

1	PRIX de...	$12,000	...est...	$12,000
1	"	4,000	"	4,000
1	"	3,000	"	3,000
1	"	2,000	"	2,000
1	"	1,170	"	1,170
10	"	1,000	"	10,000
10	"	600	"	6,000
10	"	500	"	5,000
15	"	300	"	4,500
176	"	140	"	22,800
126	"	80	"	10,080
126	"	40	"	5,040
126	"	20	"	2,520
3780	"	10	"	37,800
23436	"	5	"	117,180

27814 PRIX, montant à $243,090

Les billets sont seulement de cinq piastres, moitié $2,50; quart $1 25; paquets de 25 billets 125 gagnants devant tirer, $66, et pouvant tirer les quatre plus hauts prix.

Pour avoir des billets, s'adresser au Bureau du Commissaire, No. 37, à l'Arcade de Banks; au No. 37, rue Gravier, derrière l'imprimerie du Bulletin.

1mars—6m J K MEAD Directeur.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conseil de la 1re. Municipalité.
Séance du 13 février 1837.

Résolu que, dans le cas où les adjudicataires des terrains vendus à l'enchère publique le 9 janvier dernier pour le compte de cette municipalité n'auraient pas, dans un délai de quinze jours après la date de la présente résolution, signé les actes de vente pardevant le notaire de la corporation, le maire est et demeure autorisé, après l'expiration de ce délai, à faire avertir que, conformément à la loi, les dits terrains seront mis en vente et adjugés à la folle enchère des adjudicataires qui ne se seront point conformés aux conditions de la vente susdite.

Signé, PAUL BERTUS, Recorder.

Approuvé le 14 février 1837.
Signé, D. PRIEUR, Maire.
Pour copie conforme, THEARD Jr. Secrétaire.

EPAVE—Il a été conduit chez le syndic du 5e district de la Première Municipalité, une VACHE brune marquée L ..., un jeune veau. Si dix jours après la publication du présent avis elle n'est pas réclamée, elle sera vendue sur les lieux, le vendredi, 3 mars, à midi, conformément aux ordonnances.

22 fév—10 LOUIS ALLARD, syndic.

DOLBEAR ET FRERE.

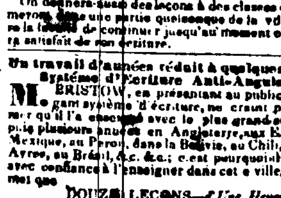

LA méthode de Calligraphie de Dolbear, calculée pour des leçons particulières et publiques à ... en vente à l'académie d'écriture rue de Chartres No 8 à la Nouvelle Orléans, à New York 189 Broadway à la Mobile, rue Dauphine.

On donnera des leçons à domicile aux dames qui le préféreront.

On donnera aussi des leçons à des classes qui se formeront dans une partie quelconque de la ville, on aura la faculté de continuer jusqu'au moment où l'on sera satisfait de son écriture. 20 fev

Un travail d'années réduit à quelques heures. Système d'Ecriture Anti-Angulaire.

M. BRISTOW, en présentant au public son élégant système d'écriture, ne craint pas d'affirmer qu'il l'a enseigné avec le plus grand succès depuis plusieurs années en Angleterre, aux E. Unis, au Mexique, au Pérou, dans la Bolivie, au Chili, à Buenos Ayres, au Brésil, &c. &c.; c'est pourquoi il engage avec confiance à l'enseigner dans cette ville, et il promet que

DOUZE LEÇONS—d'Une Heure, suffiront pour obtenir et posséder toujours une écriture positive, franche et très gracieuse.

Il donne ses leçons en anglais, en français, en espagnol ou en portugais. Il se compte pouvoir séjourner plus de deux mois dans cette ville. Son établissement est situé RUE DE CHARTRES, no 76, au premier sur la rue. Prix: $15. 13 fev—1m

D... —Un jeune homme ... parlant Français et Anglais ... nir de bonnes recommandations, ... vez dans un bureau public, ou s'adresser au No. 781, bureau de la poste.

A VENDRE—Une Pension bien ... et qui fait actuellement de bonnes affaires. ... entreprendre ce genre d'... adresser ...

Ventes à l'Encan.

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu mardi, le 7 de mars prochain, à midi, à la Bourse, encoignure Chartres et St-Louis,

Un lot de terre situé au faubourg Tremé avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus, le dit lot mesure 84 pieds 4 pouces face à la rue du Bayou, sur une profondeur de 123 pieds d'un côté et 130 pieds 3 pouces de l'autre, et 23 pieds 4 pouces de face à la rue de l'Esplanade.

Conditions: 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

28 fev

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le lundi, 6 mars prochain, à midi précis, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, à la folle enchère de M. A. Crébassol, qui ne s'est pas conformé aux conditions de l'adjudication à lui faite le 24 septembre 1836, les Ilets ci-après désignés, faisant partie de la division de la propriété La Course, conformément au plan dressé par J. Pilié, en date du 1er. septembre 1836 et déposé en l'étude de C. Pollock, notaire public.

Ilet no 15, compris entre les rues Deléry, Craps Tricou et Amour et divisé en 16 terrains.

Ilet no 18, compris entre les rues Deléry, Amour Tricou et Promenade des Bons Enfans et divisé en 16 terrains.

Conditions: 12, 18, 24 et 30 mois en billets datés du 24 septembre 1836, tirés et endossés à la satisfaction du vendeur, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. En cas de non paiement les billets porteront intérêt à raison de 10 pour cent l'an, sans que cette clause puisse autoriser à proroger les paiements.

Actes de vente pardevant C. Pollock aux frais des acquéreurs, ainsi que la mise en possession. 28 fev—11

PAR J. B. BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 2 de Février 1837, il sera vendu mardi, le 21 de mars, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis,

Une négresse nommée Eady, âgée d'environ 20 ans, abandonné à ses créanciers par Henri Genero. Conditions, comptant. 20 fév

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu jeudi, le 9 de mars prochain, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis;

Un Terrain situé à l'encoignure des rues Bourgogne et du Quartier, mesurant 63 pieds, 11 pouces, 10 lignes de face à la rue du Quartier, sur 100 pieds deux pouces et un tiers de profondeur; ensemble, deux maisons et dépendances en briques et grand, couvertes en cuivre et ardoises, conformément à un plan dressé par Journet, architecte, le 6 octobre 1836.

Conditions:—6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 24 fév

PAR J B BLACHE.

IL sera vendu vendredi, 3 de mars, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et Saint Louis,

Une griffonne nommée Amélie, âgée d'environ 25 ans, bonne domestique de maison, un peu couturière, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, pleinement garantie.

Une mulâtresse nommée Judith, âgée d'environ 34 ans, bonne domestique de maison, pleinement garantie.

Conditions: 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque. 24 fév

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves—Etat de la Louisiane—A tous ceux que cela peut concerner.—Salut:

Qu'il soit connu qu'attendu que Benjamin F. French demeurant en la ville de la Nouvelle Orléans, s'est adressé à moi W. F. C. Duplessis, Register des Testamens, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, et ex-officio, greffier de la Cour des Preuves, dans et pour ladite ville et paroisse, pour publier et annoncer conformément à un acte de la Législature, intitulé "un acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires;" approuvé le 10 mars 1834, avis est, par les présentes, donné à tous ceux que cela peut concerner, qu'en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du treize août mil huit cent trente cinq, rendu dans l'affaire de la succession de feue Pulchérie Casson, femme de couleur libre, les propriétés foncières ci-après décrites, furent le quatre janvier mil huit cent trente six, pour compte de la dite succession de Pulchérie Casson, f. c. l. offertes en vente publique à l'encan, par le Register des Testamens, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, et furent adjugées au susdit Benjamin F. French, plus offrant et dernier enchérisseur.

Description des propriétés d'après le transfert judiciaire.

Un Lot de Terre situé au faubourg Delord, formant une des encoignures des rues des Magasins et Duplantier, divisé en trois lots conformément au plan dressé par Benjamin Buisson, voyer, en date du 27 Février 1835.

Le Lot no. un, mesurant trente et un pieds onze pouces trois quarts de face à la rue des Magasins, sur quatre vingt huit pieds trois pouces de profondeur, borné du côté de la rue Duplantier par le lot no. deux, et dans le fond par le lot no. trois, ensemble les améliorations qui s'y trouvent, adjugé à Benjamin F. French, pour le prix de deux mille soixante quinze piastres.

Le lot numéro trois, attenant à la ligne du fond du numéro un, et le lot numéro deux, mesurant vingt neuf pieds huit pouces de face à la rue Duplantier, sur soixante treize pieds onze pouces et demi de profondeur, ensemble les améliorations qui s'y trouvent, adjugé à Benjamin F. French, pour le prix de treize cent cinquante piastres.

Une portion de Terre, située au faubourg Annonciation, formant une des encoignures des rues Melpomène et Bacchus, divisée en cinq lots, conformément à un plan dressé par Benjamin Buisson, voyer le 27 Février 1835, savoir:

Le lot no. cinq, formant l'encoignure des rues Bacchus et Melpomène, et mesurant trente et un pieds onze pouces trois quarts de face à la rue Bacchus, sur cent vingt sept pieds onze pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et tenant face à la rue Melpomène, adjugé à Benjamin F. French, pour le prix de sept cent cinquante piastres.

Le Lot no. quatre, attenant au lot no. cinq, et mesurant trente et un pieds onze pouces trois quarts de face à la rue Bacchus, sur cent vingt sept pieds onze pouces de profondeur, adjugé à Benjamin F. French, pour le prix de six cent soixante quinze piastres.

Le Lot no. trois, attenant au lot no. quatre, et mesurant trente et un pieds onze pouces trois quarts de face à la rue Bacchus, sur cent vingt sept pieds onze pouces de profondeur; adjugé à Benjamin F. French, pour le prix de six cent vingt cinq piastres.

Le Lot no. deux, attenant au lot no trois, et mesurant trente et un pieds onze pouces trois quarts de face à la rue Bacchus, sur cent vingt sept pieds onze pouces de profondeur, adjugé à Benjamin F. French, pour le prix de six cent vingt cinq piastres.

Le Lot no. un, attenant au lot no. deux, et mesurant trente et un pieds onze pouces trois quarts de face à la rue Bacchus, sur cent vingt sept pieds onze pouces de profondeur; adjugé à Benjamin F. French, pour le prix de six cent soixante quinze piastres.

Conditions de la vente: Les propriétés foncières à un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

A ces causes toutes personnes qui ont ou pourraient avoir quelques réclamations contre les lots de terre et améliorations ci-dessus décrits, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute autre irrégularité ou illégalité dans l'affirmation, l'avis ou le temps et le mode de la vente ou pour toute autre cause quelconque, sont par les présentes avisés d'avoir à déduire dans trente jours à dater de la publication du présent avis, dans les papiers publics, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas approuvée et homologuée, comme le demande le dit acquéreur.

En foi de quoi, j'y ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour des Preuves, ce vingt troisième jour du mois de Février, A. D. 1837.

W. F. C. DUPLESSIS, 28 fev Rég. des Test.

AVIS—Attendu que Valmont Hebert, shérif de la paroisse Ouest Baton Rouge, s'est adressé à moi pour obtenir l'annulation des trois obligations ci-après, savoir:

1o. Une obligation souscrite comme shérif de la paroisse susdite, le 24 mars 1835, pour la somme de cinq mille piastres, conjointement avec Louis Daigle et Frame A. Woods, ses cautions.

2o. Une obligation, comme collecteur des taxes dans la susdite paroisse, souscrite par lui le 24 mars 1835, pour l'année 1834, pour la somme de six mille six cent soixante-sept piastres, conjointement avec Louis Daigle et F. A. Woods, ses cautions; et

3o. Une obligation, comme collecteur des taxes de la susdite paroisse, souscrite par lui le 11 février 1836, pour l'année 1835; pour la somme de six mille cent vingt-cinq piastres, conjointement avec Ursin Landry et F. A. Woods, ses cautions.

Avis est par le présent donné, à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, à la Nouvelle Orléans, dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la dernière publication des présentes, les raisons pour lesquelles les dites obligations et les hypothèques qui en résultent ne seraient pas cancellées et annullées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle Orléans, le vingt quatre février mil huit cent trente-sept et de l'Indépendance des Etats Unis d'Amérique, la soixante unième.

(Signé) E. D. WHITE,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Par le Gouverneur,
MARTIN BLACHE, Secrétaire d'état. [25 fév—30

AVIS—M. Samuel Lepper, acquéreur de 24 lots de terre situés à Carolton, vendus par M. Barnet Sr. encanteur le 26 janvier dernier, est prié de venir d'ici à 10 jours de la publication de cet avis, au bureau de M. Félix Grimas, notaire public, afin de remplir ses engagemens dans la dite vente, sans cela les dits lots seront vendus de nouveau, pour son compte et à ses risques le jeudi 2 de mars 1837 à la bourse de l'Arcade, par M. M. Barnett Sr. 20 fev.

LES assesseurs des taxes du sixième district de la paroisse d'Orléans, compris entre les lignes du côté sud ouest de la rue Delor et le centre du cours des Tritons, côté ouest du Bassin et Canal de la compagnie du Canal et de la Banque, et la limite supérieure de la paroisse d'Orléans, font savoir que le tableau est achevé et sera exposé pendant 10 jours, les 5 premiers chez Mr. Harvey Norton, à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Hunter, et les 5 derniers chez Mr. Samuel Kibours, encoignure des rues Bacchus et Calliope, pour être soumis à l'inspection de qui de droit.—Nouvelle-Orléans, le 20 fev. 1837.

L. R. GAIENNIE,
J. D. ROSENDA,
SAMUEL KIBOURS.

Toutes personnes ayant droit de voter résidant dans les limites ci-dessus, qui désirent savoir si leur nom est porté sur le censue, sont priées de venir examiner la liste des votans, aux mêmes endroits désignés ci dessus. 20 fev—10

VENTE PUBLIQUE DE TERRAINS A APALACHICOLA.

LES soussignés, administrateurs de la compagnie pour la vente des terres d'Apalachicola, donnent avis que leur seconde vente publique de terrains propres aux constructions, situés dans la ville d'Apalachicola, aura lieu sous la direction des directeurs de la compagnie, le premier mardi de mars prochain, qui tombe le 7 dudit mois.

... aussi en vente au même lieu et place, ... parcelles de terre dans les limites de la ... la rivière Ocklockony et la ... morceau de terre de 1200 ... surface d'environ 12000 ...

... comptant ou sur traites ... la balance à 1, 2 et 3 ... avec intérêt, et lorsque ces ... entre les mains des administrateurs ... acquéreurs des titres ... seront distribués au bureau ... New York ... au bureau ...

... LANE, ... DAVIS, ... WHITE, administ.

... par ... W. WALKER, 34, rue de la Nouvelle Levée.

... AUGUSTIN LARA.

VENTES
PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

SUCCESSION de ... Taylor—Vente par le Register des testamens.—Le lundi vingt septième jour du mois de février mil huit cent trente sept, à 10 heures du matin, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable cour des preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, état de la Louisiane, sous la date du ... février mil huit cent trente sept, j'exposerai en vente publique à l'encan, à l'encoignure des rues Jackson et Franklin, faubourg Ste Marie, pour le compte de la succession de Marie F. Taylor, décédée, les effets mobiliers dépendant de la succession.

Les conditions de la vente, sont comptant.
14 fev W F C DUPLESSIS, rég des testa.

SUCCESSION de Madame Bertus—Vente par le register des testamens—Samedi, le dix huit ... jour du mois de mars 1837, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de vente, rendu par l'honorable cour des preuves, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, en date du dix février 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de Dame Marie Louise Rouleau, décédée l'épouse de Jean Bertus, les esclaves ci après mentionnés:

François, un mulâtre, âgé d'environ vingt cinq ans.
Adèle, âgée d'environ quarante ans, blanchisseuse, plusieurs, cuisinière, un bon sujet.

Conditions de la vente: La moitié comptant et la balance à un an de crédit; en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS, régistre des testamens.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant H. Pedesclaux, notaire public, aux frais des acquéreurs. 13 fev

SUCCESSION de L'HOMMEDIEU—Vente par le Régister des Testamens—Le Mercredi, vingt deuxième jour du mois de mars mil huit cent trente sept, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et Saint Louis, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du 9 Février mil huit cent trente sept, j'exposerai en vente publique, à l'encan, pour compte de la succession de Charles W. L'Hommedieu, décédé, et aussi pour compte de Amos Beson, qui consent à la vente du tout, la propriété ci après décrite:

Un certain Lot de Terre et améliorations, situé sur la batture, en face du faubourg Ste. Marie, numéro cinquante trois, mesurant vingt et un pieds huit pouces de face à la rue Delord, sur cinquante huit pieds un pouce de profondeur, le tout mesure américaine, d'après le plan fait par le voyer de la ville, en mai 1826, et annexé à un acte au bureau de C. Pollock, notaire public, daté du troisième jour du mois de juin mil huit cent vingt huit, la moitié indivise duquel lot de terre appartient à Amos Beson, par acte au rapport de J. D. Marks, notaire public, en date du sixième jour du mois de mai mil huit cent trente six.

Conditions de la vente. L'acheteur assumera le paiement de la somme de deux mille cinq cents piastres dû le quatrième jour de mois de mai mil huit cent trente sept, et la balance à 6 mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'au parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testamens.

N. B. L'acte de vente se passera pardevant W. Y. Lewis, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 17 fev

SUCCESSION DE BURK.—Vente par le Régistre des Testamens. En vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 21 Janvier 1837. Il sera, pour compte de la succession de feu Joseph Burk, le Mercredi, 8 Mars 1837, à midi, exposé en vente publique à l'encan, à la Bourse encoignure des rues Chartres et St Louis, les esclaves et propriétés foncières ci après décrites:

ESCLAVES.

1 Un nègre nommé Moses Watkins, arrimeur, d'environ 25 ans.
2 Un nègre nommé Bristol Woodfield, arrimeur, d'environ 29 ans.
3 Un nègre nommé William, arrimeur, d'environ 26 ans.

PROPRIETES FONCIERES.

1 Un lot de terre désigné sur un plan dressé par L. Surgi, le 15 octobre 1836, sous le no. 2, dans l'ilet compris entre les rues Marigny, Mandeville, des Bons Enfans et d'Amour, au faubourg Marigny; lequel lot, situé près de l'encoignure des rues Marigny et des Bons Enfans, mesure 27 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la dite rue Marigny sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, avec les bâtisses qui sont dessus.

2 Un autre lot de terre, désigné sous le no 3 sur le dit plan, situé au dit faubourg Marigny dans le susdit ilet, attenant au lot précédent sur la ligne du fond du dit lot, et mesurant 27 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue des Bons Enfans, entre les rues Marigny et Mandeville, sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; avec les bâtisses qui y sont.

Conditions de la vente. Les propriétés foncières à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, et les esclaves à 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction, et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à final paiement.

W. F. C. DUPLESSIS, Régister des testamens.

N. B. Le susdit plan sera exhibé à la Bourse le jour de la vente—Les Actes de vente seront passés pardevant W. Y. Lewis, notaire public, aux frais des acquéreurs.

SUCCESSION DE TAYLOR.—Vente par le register des testamens—... mardi vingt unième jour du mois de mars mil huit cent trente sept, à midi à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du onze février mil huit cent trente sept, j'exposerai en vente publique à l'encan pour le compte de la succession de Marie F. Taylor, décédée, l'esclave ci après décrite, HARRIET négresse âgée d'environ 22 ans.

Conditions de la vente, six et douze mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

W F C DUPLESSIS, 15 fev Register des testamens.

N B L'acte de vente se passera pardevant Hugues Pedesclaux, notaire public aux frais de l'acquéreur.

SUCCESSION DE DESTREHAN—Vente par le Register des Testamens.

Le vendredi, troisième jour du mois de mars 1837, à midi, en vertu d'un ordre l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane en date du 27 janvier 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis, pour compte de la succession de feu René Noël Destréhan, les biens fonds, esclave et actions de la compagnie de la presse à coton de la Nouvelle Orléans ci après décrits, savoir:

BIENS FONDS.

Trois lots de terre, situés au faubourg Franklin près de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Marigny des Bons Enfants, des Champs Elysées et Mora les, désignés par les numeros deux, trois et six du dit ilet, sur un plan dressé le quatorze décembre mil huit cent trente trois, par Joseph Pilié, lors voyer de la ville, et annexé à un acte en l'étude de Théodore Seghers, notaire en cette ville, en date du vingt quatre avril mil huit cent trente quatre: les lots numéros deux et trois mesurent chacun trente six pieds de face à la rue des Bons Enfants sur cent trois pieds quatre pouces et trois huitièmes de profondeur, et le lot numero six, formant l'encoignure de la rue des Champs Elysées et des Bons Enfants mesure trente quatre pieds cinq pouces et quatre huitièmes face aux dits Champs Elisées, sur cent cinq pieds neuf pouces et quatre huitièmes de profondeur et face à la dite rue des Bons Enfants, le tout mesure américaine.

ESCLAVE.

Un certain nègre nommé Thomas, âgé d'environ vingt deux ans, ayant l'habitude d'aller marron.

ACTIONS DE BANQUE.

Deux actions de la Compagnie de la Presse à Coton de la Nouvelle Orléans, de cinq cents piastres chaque, payées en entier.

Conditions de la vente, les lots de terre à un et deux ans de crédit, et l'esclave à douze mois, en billets endossés à satisfaction et assuré par hypothèque spéciale sur les dits biens et esclave jusqu'à parfait paiement lesquels dits billets porteront intérêt à raison de dix pour cent l'an après leur échéance, s'ils ne sont pas ponctuellement payés, jusqu'à leur entier paiement, sans pour cela donner aux acquéreurs le droit d'en retarder le paiement.

Les actions de Banque payables, comptant.

W F C DUPLESSIS, 30 jan Régistre des Testaments.

N B Les actes de vente seront passés par devant Felix Grima notaire public aux frais des acquéreurs.

SUCCESSION DE BERTEL—Vente par le Register des Testamens—Samedi le vingt-cinquième jour du mois de Mars, 1837, à midi, à la bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, en vertu d'un ordre de vente, rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et la ville de la Nlle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 15 Février 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feu Etienne Bertel, la propriété foncière ci après décrite, savoir: UN LOT DE TERRE situé à l'encoignure des rues d'Amour et Champs Elysées au faubourg Marigny, de la ville de la Nouvelle-Orléans, ayant mesure française soixante pieds de face à la dite rue des Champs Elysées sur soixante pieds de profondeur et face à la rue d'Amour, le dit lot de terre faisant partie du terrain désigné par le No. quarante, sur le plan du dit faubourg, dressé le seize mai mil huit cent six, et déposé en l'étude de Narcisse Broutin, notaire en cette ville, maintenant à la garde de William Christy, aussi notaire en cette ville, ensemble les bâtisses qui existent sur le dit lot de terre, circonstances et dépendances.

Conditions de la vente. L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de mille piastres, souscrit par Claude Bertel, à l'ordre et endossé par Fernando de Torres, daté le vingt trois décembre mil huit cent trente cinq, et payable à dix huit mois de date, et garant de la réversion de l'hypothèque par laquelle le paiement du dit billet est assuré, et la balance payable en deux termes égaux de six et douze mois, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale sur la propriété vendue, jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testamens.

N. B. L'acte de vente sera passé ... de l'acquéreur, pardevant Mr. Louis T. Caire, Not. Pub. 20 fev

SUCCESSION DE SYLVA—Vente par le Register des testamens.—Lundi le vingt ... jour du mois de mars mil huit cent trente sept à midi à la Bourse encoignure des rues Chartres et St Louis, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable cour des preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans Etat de la Louisiane, ... en date du treize février mil huit cent trente sept j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de Jean Baptiste Sylva décédé la propriété foncière ci après décrite:

Un lot de terre situé au faubourg ... et dépendances ... habitation de ... David Olivier ... Joseph ... au ... sept de l'ilet quatorze conformément au plan dressé le vingt mai dernier par Benjamin Buisson arpenteur et déposé en l'étude de M. O. de Armas, notaire public en cette ville, lequel lot de terre mesure en pied anglais, trente et un ... cinq lignes de face à la rue Bartholomé ... pieds de profondeur, ... appartenances et ... dit lot de terre et en dépendant.

Conditions de la vente: Comptant.

W. F. C. DUPLESSIS, 15 fev Register des Testamens.

N. B. L'acte de vente se passera pardevant Octave de Armas notaire publique aux frais de l'acquéreur.

SUCCESSION DE WILLIAMS—Vente par le Régister des testamens. En vertu d'un ordre rendu par l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, en date du dix ... jour de janvier 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan ... pour le compte de la succession de feu Walter Williams, le lundi, ... février, 1837, à ... la Bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis, les esclaves ci après décrits, savoir.

Amy, âgée d'environ ... ans.
Harriet, âgée d'environ dix neuf ans, ...
... nommée Ariana, âgée d'environ ... ans, ...

Conditions de la vente, un ... crédit ... mois en billets endossés à satisfaction ... hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des ...

... jan

N. B. Les actes de vente ... Wm. Christy notaire public ... acquéreurs.

MARCHANDISES SECHES ... POUR LE MEXIQUE—... vendre par ...

TERMS ... SUBSCRIPTION ...

1 ... DOLLARS ... payable ... no term will be ...

2 No subscription ... less an agent in ... application may be ... to be made one year ...

3 No subscription shall be stopped until ... person wishing to ... notice thereof ... eight days before the ...

... Advertisements ... French ... charged one dollar ... insertion ... each ... following insertion ...

5 Advertisements ... be charged ... for ...

6 Advertisements ... 7 Annual ... 8 All letters ... otherwise ... 9 Subscribers ...

Regular Packet ...

... at 10 o'clock, A. M. ... apply on board ...

N. B. The above ... or passengers ...

REGULAR PAC...

... BRAN... feb 28

Coastwi...

FOR CHA...

FOR PHI...

FOR PHI...

FOR MOB...

The ... Plymouth ... For ...

FOR NEW ... merce ...

FOR NEW ... Canton ...

FOR ...

FOR BOSTO...

FOR ...

FOR BOSTO...

FOR RICHM...

FOR PHI...

FOR PHILA...

FOR BOSTON ... land ...

FOR NEW ...

FOR BOSTON ... schr. Hannah ...

FOR NEW YO...

FOR SAVANNAH...

... CELIAS ...

FOR NEW YO... The brig Hudson ...

FOR NEW YO... ... dova ...

European ...

FOR ... The new ... Josephine ...

FOR LIVERPO...

FOR GLASGOW ... Canonicus ...

FOR LIVER... The ... Hyp...

FOR LIVERPO... Jacob Pennell ...

FOR LIVERPO...

FOR GLAS... The superior ... Canonicus ...

FOR HAVRE ... The ship Renown ... SAML T...

FOR HAVRE ...

FOR HAVRE ... LEVI H. GALE ...

FOR LIVERPO...

FOR SALE.—The ... and copper fastened ... burthen 47 ... in good order, having ... months since. ... Jefferson street ... CUCULLU...

MACKEREL—100 bbls ... 300 boxes Codfish landing ... BO...